

Suite 1^{ère} page

➤ **Les espaces naturels**

Par le durcissement des campings, autour des HLL, des mobiles homes qui s'implanteront en espaces naturels, ces zones n'auront plus la possibilité de redevenir naturelles, le tourisme social sera évacué par le coût supérieur des séjours dans ce type d'hébergement.

On aura bien du mal à se défendre d'élitisme sur l'Île de Ré...

Et afin de répondre aux demandes farfelues mais commerciales des vacanciers, des équipements privés pourront 'implanter dans les espaces naturels, tant il sera facile de pouvoir qu'ils sont « d'intérêt général ». Pourquoi pas un parc de loisirs...

➤ **La population**

Nous aurons une population essentiellement de personnes âgées, les seules familles jeunes accueillies l'étant dans des logements sociaux. Où sera la population moyenne active, créatrice de richesses ? Sûrement pas sur l'Île ; Les écoles fermeront les unes après les autres, le bénévolat s'érodera, et chacun devra faire face à des conflits sociaux typiquement urbains. Car nous serons finalement un site urbain, d'autant plus difficile à vivre que les neuf dixièmes des villages seront vides neuf mois par an.

Quartiers vides donc « visités » où se développera l'insécurité, difficulté de gérer le choc estival insupportable, non recevabilité des demandes trop minoritaires d'une petite population permanente, voilà des conditions qui entraîneront la déception et le départ de ceux qui se sont installés sur l'Île de Ré depuis vingt ans.

Voilà qui démobilisera également le personnel politique.

- En vingt ans, on aura « cassé » l'Île parce qu'on sera passé brutalement d'un passé lentement évolutif, à un avenir uniquement guidé par la consommation estivale et la rentabilité à court terme (une saison).

La notion d'insécurité aura disparu, engouffrée par l'agglomération rochelaise.

... Réveillons nous ! Ce n'était qu'un cauchemar.

Quoique, quelques-uns l'ont relevé, certaines de ces prédictions soient déjà en partie réalisées.

A chacun de juger.

Pour notre part, le seul moyen selon nous de repousser ce destin est de confier les grandes décisions sur l'avenir de l'Île à l'Etat, seul capable d'imposer l'intérêt général face au pouvoir de l'argent.

Il a pu imposer le classement des espaces agricoles et naturels, il peut imposer l'application de la loi sur l'eau, de la loi sur les paysages, imposer la mise en place d'un plan de prévention des risques.

Il peut également imposer le ralentissement des rythmes de construction, l'augmentation des minima parcellaires.

Ne demandons pas l'impossible à nos élus. L'Île de Ré nous a échappé. Il faut plus que des bonnes volontés pour la retrouver.

Que s'est-il passé en 10 ans ?

- ① **La circulation routière** en période estivale est devenue impossible, dangereuse tant pour les voitures légères, vélo, piétons. A cela s'y ajoutent les campings cars, nouvelle forme de « liberté » pour certains au détriment des autres. Il ne faut pas oublier tous les problèmes de stationnement !...
- ① **Les zones commerciales et d'activités** se sont développées dans une totale anarchie sous le prétexte de satisfaire les demandes de la population estivale... plus que permanente.
- ① **Les centres des villages** se sont dévitalisés de leurs commerces de proximité pour laisser place aux « boutiques commerciales saisonnières » spécialisées dans les modes « tendance »...
- ① **Les espaces naturels** sont menacés car il faut gagner du terrain à utiliser en zone d'aménagements de loisirs (exemple la construction récente du centre aquatique, le futur projet de golf, etc...)
- ① **Les conflits** entre population permanente et saisonnière se sont multipliés (bruits de voisinage, stationnement, non respect des jours d'enlèvement des ordures ménagères, etc..., sans compter
- ① l'augmentation de la délinquance.

..... En 10 ans La liste est trop longue!....

Le **Schéma Directeur** a été remplacé par le **Schéma de Cohérence Territoriale**.

Les élus rétais devront présenter le SCOT aux services de l'Etat fin 2010. Il est à espérer que ce nouveau schéma directeur sera cohérent pour l'avenir de Ré.

Que dirait Bénédicte Debrouse de cet excès d'urbanisation qui se développe actuellement au Bois Plage sans aucune cohérence ?

B.D